

# CHARTRE PROFESSIONNELLE ACCOMPAGNEMENT ET PLACEMENT DANS L'EMPLOI





## CONVENTION

Objet : Charte professionnelle Accompagnement et placement dans l'emploi

### LA COMMUNE DE SALON DE PROVENCE

#### L'ESPACECO :

L'Espacéco, rattaché au cabinet du Maire, représente un véritable outil de développement économique et social. Sa vocation, par son implantation au cœur de la ville et à proximité des services de la mairie, est un signal fort pour les entrepreneurs, créateurs, commerçants et artisans de la ville. Il propose une palette de services : aide à la décision, catalogue des locaux vacants et de réserves foncières ou encore appels d'offres passés par la ville de Salon-de-Provence.

**Notre mission consiste avant tout à s'assurer que les entreprises salonnaises aient les moyens nécessaires de continuer à se développer d'une part, et d'autre part que les demandeurs d'emploi salonais aient un lieu qui soit un relais dans leurs démarches de recherche d'emploi.**

#### **Un véritable outil de dynamisation de l'économie**

L'Espacéco de la ville se veut être un outil de dynamisation de l'économie salonnaise, de soutien à l'initiative économique de la ville. Cet espace fait le lien avec les partenaires institutionnels et regroupe les informations nécessaires à la création et au développement d'un projet. Ce service trouve sa légitimité dans l'économie locale et intervient en complémentarité des services de la communauté d'agglomération AGGLOPOLE PROVENCE.

Il fait l'interface avec les différentes entreprises de la ville, les syndicats professionnels et les institutions liées à l'économie ou l'emploi. Il fait aussi le lien avec les différentes associations regroupant les entreprises salonnaises.

### **Commerce et Artisanat**

L'Espacéco effectue un recensement des commerçants et recueille leurs doléances. Il organise des réunions d'information avec les commerçants et participe à l'organisation de manifestations. Par ailleurs, l'Espacéco travaille en lien avec le service municipal de la réglementation administrative.

### **Un véritable outil de dynamisation de l'emploi**

L'Espacéco accueille sur rendez-vous les demandeurs d'emploi afin d'établir un diagnostic et propose une mise en relation du candidat avec les acteurs économiques. Par ailleurs, l'Espacéco réalise régulièrement une mise à jour des offres d'emploi offertes par les partenaires et organise plusieurs forums et journées de recrutement. Il participe à l'élaboration de projets sur la thématique emploi insertion en transversalité interne et /ou externe.

### **Public visé pour la convention**

- Demandeurs d'emploi de longue durée
- Bénéficiaires des minima sociaux
- Travailleurs handicapés
- Bénéficiaires d'allocation spéciale solidarité, d'insertion...
- Bénéficiaires des quartiers prioritaires
- Jeunes sans qualification
- Personnes rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi pour une ou plusieurs raisons : situation familiale, handicap, cumul de difficultés sociales, difficultés linguistiques...

Compte tenu du niveau élevé du chômage des femmes, et poursuivant les objectifs de la Communauté Européenne en matière d'égalité femmes/hommes, une attention particulière est portée au public féminin.

**L'ENSEIGNE :**

**LE GROUPE CARREFOUR :**

Le groupe Carrefour est le premier groupe de distribution en Europe et le second dans le monde.

Ses enseignes couvrent la totalité des activités de la grande distribution, Hypermarchés, supermarchés, proximité, grossiste et logistique.

Carrefour Market, dont la Direction régionale Sud-Est est signataire de la présente charte, exploite les magasins à l'enseigne Carrefour Market ou Market, qui appartiennent au format supermarchés.

Près de 1000 magasins dont 45 % en franchise sont répartis sur l'ensemble du territoire français. Les magasins et services intégrés emploient 30 000 collaborateurs sur ce même territoire.

La Direction Sud-Est porte depuis plusieurs années les engagements au service de l'égalité des chances.

Elle est la Direction régionale garante de ces valeurs pour toute l'entreprise qui lui a permis de recevoir nombre de distinctions, en particulier pour ses actions menées en faveur de l'emploi des femmes.

Elle a notamment permis à Carrefour Market France d'obtenir en 2014 le label AFNOR de l'égalité professionnelle Hommes/Femmes.

Carrefour Supply Chain assure l'organisation des approvisionnements de ses 42 sites logistiques et la livraison de ses marchandises à l'ensemble des enseignes du groupe Carrefour en France.

Les entrepôts de Salon de Provence à température dirigés et ambiant s'inscrivent dans ce dispositif avec près de 700 collaborateurs au service des clients Hypermarché, Supermarché, Proximité et restauration hors foyer de PACA et Languedoc.

Le site de Salon de Provence représente un employeur significatif de la région salonnaise.

**ENTRE**

La Mairie de Salon de Provence, via l'Espacéco, et ses partenaires représentés par Monsieur le Maire Nicolas ISNARD

Et

La Société Carrefour Market représentée par Monsieur Yves CHACHUAT, dénommé ci-après « Carrefour Market », ainsi que la société Supply Chain France représentée par Franck Bezombes dénommée ci-après « Carrefour Supply Chain France ».

Il a été convenu ce qui suit :

## **ARTICLE 1 - OBJET DE LA CONVENTION**

Afin d'atteindre leurs objectifs respectifs en terme d'accès à l'emploi du public féminin en difficulté d'insertion sociale et professionnelle, les signataires souhaitent unir leurs moyens en construisant un partenariat sur deux volets :

- Aide à la construction de projets professionnels dans le secteur de la Distribution
- Accès et maintien à l'emploi sur le plan de carrière au sein d'établissements visés par l'accord d'Égalité professionnelle Hommes/Femmes de l'entreprise.

La présente convention a pour objet de définir les actions menées sur ces deux volets.

Ces actions s'exercent sur une dimension territoriale :

- échelon local : la mobilisation des structures Carrefour Market du bassin d'emploi et des participant(e)s de la Mairie de Salon de Provence.

## **ARTICLE 2 – MISE EN OEUVRE DU VOLET DE MOBILISATION LOCALE**

### **Promotion de la filière auprès des intermédiaires de l'emploi :**

En amont de cette démarche, Carrefour Market réalise un diagnostic des besoins en personnel des structures du secteur.

A partir de ce diagnostic, Carrefour Market sensibilise et forme les accompagnateurs emploi.

*Objectif poursuivi : une animation d'un groupe intermédiaire à l'emploi par an.*

### **Actions de rapprochement entre les structures Carrefour Market et les participants de l'Espaceco et partenaires, notamment les femmes bénéficiaires de minima sociaux :**

Carrefour Market participe à l'animation de réunions d'information sur la filière distribution qui peuvent prendre la forme de journées de présélection ou de tables rondes sur un métier identifié comme un besoin chronique des entreprises.

*Objectif poursuivi : animation de deux séances d'information par an.*

Des visites, des entretiens conseils ainsi que des immersions en entreprise peuvent être organisées en partenariat avec l'équipe de l'Espaceco et ses partenaires.

*Objectif poursuivi :*

*1 à 2 visites annuelles pour des groupes de 9 personnes maxi.*

*10 entretiens conseil (entretien individuel entre un(e) participante Espaceco et un membre de l'équipe de maîtrise de Carrefour Market qui participe à la validation du projet professionnel).*

Carrefour Market met en œuvre une action de parrainage ayant pour but de faire bénéficier un groupe de demandeurs d'emploi de l'expertise de chefs d'entreprises membres de l'Union Pour les Entreprises du territoire Salon Etang de Berre, qui les conseillent dans leur recherche d'emploi.

*Objectif : création d'un réseau parrainage femmes*

#### **Actions de recrutement :**

Dans un premier temps, Carrefour Market met en place un partenariat de qualité avec les directeurs des magasins locaux de Salon afin de préparer l'accès et le maintien des personnes sur les postes de travail : définition des besoins et des profils.

Espaceco s'engage à assurer un premier niveau de présélection des participants au regard des objectifs spécifiques de cette convention en direction du public féminin bénéficiaire des minima sociaux.

Carrefour Market organise des actions de recrutement concertées en collaboration avec Espaceco : pré sélection, préparation à la prise de poste, et à l'intégration dans l'entreprise du public cible avec mise en place d'un plan de formation, et d'un suivi en emploi pouvant aller jusqu'à six mois.

#### **ARTICLE 3 – DEROULE DU DEVELOPPEMENT DE L' ACTION**

- Analyse de l'expérience
- Rédaction d'un recueil de bonnes pratiques
- Information et mobilisation des partenaires de l'emploi public via l'Espaceco

#### **ARTICLE 4 – MODALITES DE SUIVI ET D' EVALUATION**

Les signataires de la présente convention mettent en place un comité de pilotage présidé par Carrefour Market et la Mairie de Salon de Provence.

Il se réunira lors du démarrage de la présente convention, puis une fois au cours de l'année pour suivre l'avancement des actions et éventuellement, en recadrer la mise en œuvre.

**ARTICLE 5 – INFORMATION ET COMMUNICATION**

Carrefour Market s'engage à faire connaître le partenariat conclu avec la Ville.

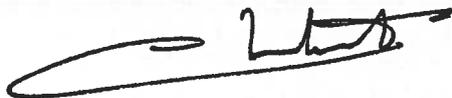
**ARTICLE 6 – DUREE ET RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION**

La présente convention prend effet à compter du 10 Mars 2015, pour une durée d'un an, elle est tacitement renouvelable.

Fait à Salon le 10 Mars 2015

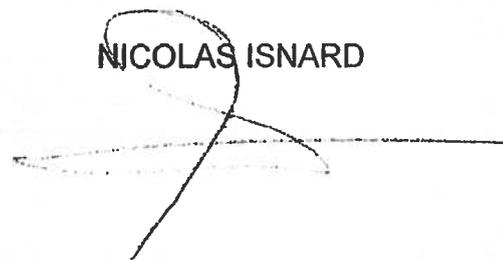
Le directeur des ressources humaines  
Carrefour Market Sud

YVES CHACHUAT



Le Maire de Salon de Provence

NICOLAS ISNARD



Responsable des ressources humaines  
Carrefour Supply Chain Sud-Est

FRANCK BEZOMBES



**AVENANT N° 1 Convention**

**ARTICLE 1 OBJET DE L' AVENANT N°1**

L'avenant N°1 a pour objet d'étendre la convention précédemment signée aux acteurs institutionnels locaux, tout aussi impliqués et déterminés en direction de l'emploi et plus particulièrement en direction du public féminin. Aussi Mr le Maire de Salon de Provence, Nicolas ISNARD et Messieurs Yves CHACHUAT de Carrefour Market Sud et Franck BEZOMBES de Carrefour Supply Chain, ont souhaité associer les partenaires que sont les acteurs économiques et de l'emploi à cette convention. Cette collaboration permettra aux différents acteurs de mutualiser leurs expertises dans la lutte contre le chômage.

**ARTICLE 2**

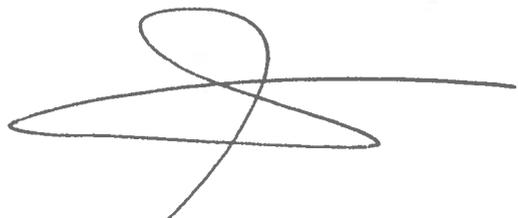
Toutes les dispositions de la convention restent inchangées.

Fait en trois exemplaires originaux à Salon de Provence le 23 Mars 2016,

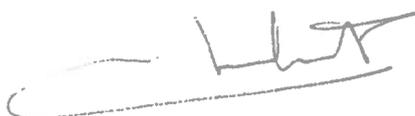
Le Maire de Salon de Provence  
Conseiller Départemental

Le Directeur RH Sud  
Carrefour Market

Nicolas ISNARD



Yves CHACHUAT



Le Responsable RH

Carrefour Supply Chain  
Sud Est

Franck BEZOMBES

PO  


Le Président de la Délégation

Etang de Berre. U.P.E 13

Thierry ZARKA

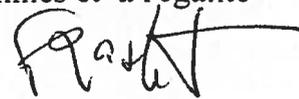


La Présidente du Conseil Départemental  
des Bouches du Rhône

Martine VASSAL

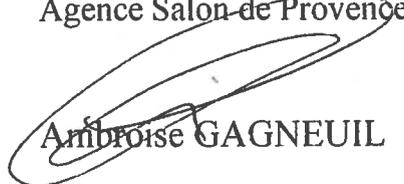
La Déléguée régionale aux droits  
des femmes et à l'égalité

Françoise RASTIT



Le Directeur Pôle Emploi  
Agence Salon de Provence

Ambroise GAGNEUIL



Le Président de la Mission Locale  
du Pays Salonais  
Maire de Saint-Chamas

Didier KHELFA

PO  


La Directrice CAP EMPLOI 13

Françoise PLANQUE

PO  
